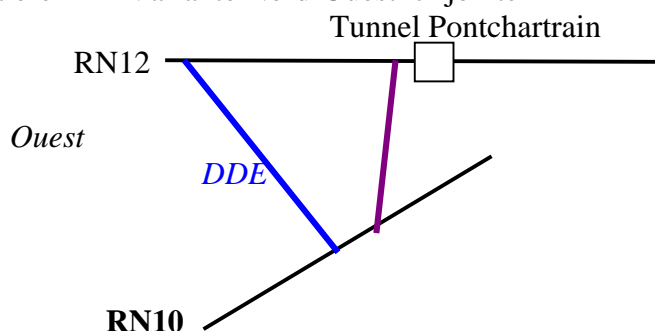


VARIANTE NORD-OUEST COMPARAISON COÛTS

Solution DDE / Solution présentée réunion du 16 Juin à Montigny

Bases :-Document DDE d'étude sommaire de la solution dite « famille 5 »

-Carte routière A12-Variante Nord-Ouest ci-jointe



	Solution DDE	Solution réunion 16/06/06
a)Reprise échangeur Bois-d'Arcy	10M€.....	10M€
b)Elargissement chaussées RN12 sur 5km.....	80M€.....	80M€
c) Protections phoniques Bois d'Arcy.....	40M€.....	40M€
d)Reprise échangeur RN12/R12.....	15M€.....	15M€
e)Reprise échangeur RN12/RD30/RD58 à Plaisir	5M€.....	5M€
f)Compléments équipements sécurité de la tranchée couverte de Jouars-Pontchartrain :...	10M€.....	10M€
g)Création échangeur nouveau Ouest Pontchartrain..	10M€.....	10M€
h)Liaison neuve RN12-RN10 en tracé neuf, « fortes contraintes environnementales » solution DDE : 12 km*20M€=	240M€	dont 600m tranchées couvertes
solution réunion 16/06/06 : pas de « fortes contraintes environnementales (champs-bois) Estimation : 15M€/km seulement 8km au lieu de 12km Soit 8km*15M€=.....	120M€	à vérifier
i)Création échangeur avec la RN10.....	10M€.....	10M€
soit coût estimé total=.....	420M€.....	300M€
durée des travaux pour les 2 solutions :	5 ans ?	4ans ? (plus facile=champs et bois)

Rappels coûts 4 familles proposées : coûts d'origine indiqués dans la brochure de présentation de la CPDP, à **augmenter** fortement pour tenir compte de toutes les observations formulées lors du débat public :

Solution 4 par le Vallon du Pommeret= 350M€: inconnue = déclassement du Vallon du Pommeret ?

3 autres solutions d'aménagement de la RN10 : jusqu'à **1310M€: problèmes : coût exorbitant, travaux en pleines villes, durée du chantier (10ans ?), nuisances énormes pendant les travaux**

Commentaires :

a)Lors d'une discussion « au buffet » avec M LABROUSSE, celui-ci a reconnu que la solution chiffrée de la DDE passait plus à l'ouest que l'autre solution, donc était plus longue *Il m'a déclaré qu'il allait lui-même regarder ce chiffrage.*

b)apparemment pas de problèmes de niveau/pente par solution du 16-06.

c) au vu du tableau de comparaison de coûts ci-dessus -à confirmer par DDE- et compte-tenu des problèmes majeurs soulevés par les 4 familles proposées lors du débat, la solution du 16 06 ne me semble pas si « farfelue », **même si elle ne figure pas dans le dossier présenté par la CPDP ? Et ce n'est pas « ma solution » mais celle proposée par de nombreux habitants, sinon par les élus depuis 15 ou 30 ans ! Elle mériterait qu'on s'y intéresse « un peu plus », parce qu'en fin de compte, c'est le contribuable qui paiera ?**

M Guianvarch 180606